

Programme d'Activités 2021

L'Association **POINT FORMATION**, association Loi 1901 agréée organisme de formation, a pour but de promouvoir toute action de formation professionnelle continue tendant à favoriser l'insertion sociale et professionnelle des personnes âgées de plus de 16 ans.

Notre association intervient depuis de nombreuses années sur le bassin d'emploi du Pays de Martigues dans le cadre de différents programmes publics de bilan, d'évaluation, d'orientation et d'accompagnement à la qualification et à l'emploi.

Lieux de réalisation de nos actions, moyens matériels :

A MARTIGUES DANS LES LOCAUX DE : la Maison de la Formation et de la Jeunesse et des Centres Sociaux Jeanne PISTOUN et Jacques MELI,

A PORT DE BOUC DANS LES LOCAUX : de la Maison des Services au Public et du Centre Social Fabien MENOT.

Salles de formation équipées des mobiliers et matériels pédagogiques nécessaires au travail en grand et petit groupe, ordinateurs portables et vidéoprojecteur. Une salle de cours multimédia équipée de 10 postes informatiques.

Centre de ressources pédagogiques de l'association (ressources documentaires, supports de cours, ouvrages, revues, postes informatiques, Internet, bibliothèque).

LES ACTIONS DEVELOPPEES POUR L'ANNEE 2021 SERONT LES SUIVANTES :

I - Activités de formation :

✓ **Formation qualifiante aux Métiers du Sport :**

Depuis 1998, notre association est agréée par la Direction Départementale et Régionale de la Jeunesse et des Sports pour mettre en œuvre des formations préparatoires aux Métiers du Sport.

Notre association propose depuis octobre 2004 la préparation au **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Permanente et du Sport, Activités Physiques pour Tous, (BPJEPS APT)**.

Public : Jeunes et Adultes - demandeurs d'emploi, salariés, individuels –

Session de fin septembre à juin. 20 places. Durée maximale des parcours : 1309 heures dont 868 en centre de formation, à raison de 35h/semaine. *Parcours pouvant être adapté suivant le profil du demandeur.*

Habilitation Jeunesse et Sports (DRJSCS) pour la période 2017/2022 pour 5 sessions de formation de 20 stagiaires maximum en parcours complet.

Action financée par le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur dans le cadre du marché public Filières Stratégiques 2018/2022 des Espaces Territoriaux d'Accès à la Qualification (ETAQ) du Service Public Régional de Formation (Porteur PREPA-SPORTS) pour 12 places.

Financement éligible dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF).

✓ **Formation Préparatoire aux métiers de l'encadrement des activités sportives et de loisirs :**

Se situant en amont d'une formation qualifiante ou d'une recherche d'emploi, cette action vise à permettre aux personnes intéressées par les métiers de l'encadrement des activités sportives et de loisirs, de :

- Préciser ou confirmer un projet professionnel dans ce secteur,
- Acquérir les compétences de base et les aptitudes nécessaires à la poursuite du parcours emploi/formation dans ce secteur d'activités.

Publics : Personnes sans emploi à partir de 16 ans, prioritairement sans qualification ou dont la qualification est obsolète.

Action financée par le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur dans le cadre du marché public Filières Stratégique 2018/2022 des Espaces Territoriaux d'Accès à la Qualification (ETAQ) – Formation Pré qualifiante du Service Public Régional de Formation (Porteur PREPA-SPORTS) pour 12 places.

✓ **Formations dans les domaines généraux et savoirs de base – ATELIERS PERMANENTS :**

Notre équipe pédagogique a acquis depuis 1992 dans le cadre de la mise en œuvre des Ateliers de Pédagogie Personnalisée du bassin d'emploi de Martigues, une expérience, un savoir-faire et des compétences en matière de formation individualisée et personnalisée, reconnus par le partenariat renouvelé chaque année et par les réussites de nos usagers sur l'atteinte de leurs objectifs :

- Se remettre à niveau,
- Préparer une entrée en formation qualifiante,
- Bénéficier d'un soutien dans le cadre d'une formation à distance ou de la préparation d'un examen en candidat libre,
- Préparer un concours,
- Préparer l'accès à l'emploi par l'amélioration de l'employabilité ...

Publics : demandeurs d'emploi, salariés, salariés sous contrat aidé, individuels.

Références "Employeurs" : Centre Hospitalier de Martigues, Villes de Martigues et Port de Bouc, Métropole Aix Marseille Territoire de Martigues - CT6, INEOS, ARCELOR-MITTAL, Grand Port de Marseille, AUCHAN, AACCS, SOGERES, ATMEL, DECTA, LOMOTRANS, associations du pays martégal (AACCS, ADELIES, AJES, La Chrysalide, ASTI, La Capoulière, ADEVIMAP, ...), artisans, commerçants.

Références OPCO en cours sous DATADOCK

Notre démarche pédagogique :

- Positionnement/Evaluation des besoins en lien avec l'objectif visé, (rendez-vous individuel),
- Proposition des heures et du planning prévisionnel du parcours de formation,
- Etablissement du devis de formation et de la convention individuelle,
- Après validation du financement, entrée en formation (attestation d'entrée),
- Suivi de la progression avec des évaluations intermédiaires, point régulier de régulation avec le formateur référent,
- Fin de parcours, questionnaire de satisfaction « à chaud » à compléter par l'apprenant,
- Evaluation finale pour la préparation de l'attestation de fin, attestant les compétences acquises,
- Suivi à 3 ou 6 mois, formalisé par le questionnaire à « froid » pour identifier l'impact de la formation - réussite aux tests d'entrée en qualification, réussites au concours visé, contrat de travail,...

✓ **TP Assistant de Vie aux Familles + Domotique**

Suite à l'appel d'offre de Pôle Emploi pour un Marché public de services de formation professionnelle au bénéfice des personnes à la recherche d'un emploi de la région PACA Lot N°13

Une réponse a été déposée en partenariat avec SIGMA Formation pour couvrir les différents lots du territoire régional, l'offre a obtenu le classement en rang 2, notamment pour le dossier Assistant de Vie aux Familles module domotique.

Objectif : Obtenir le titre professionnel d'assistant de vie aux familles.

Public : tout demandeur d'emploi inscrit, indemnisé ou non.

Durée de la formation : Durée de la session (correspondant au parcours approfondi contenant toutes les séquences possibles) - 1037 H au Total soit 149 jours

Les parcours sont individualisés en fonction du positionnement de départ et du profil du candidat.

Ils peuvent comprendre ces différents éléments, et chaque élément sera adapté en terme de contenu et de durée au profil du candidat :

Formation professionnelle : 616 H / Formation en entreprise : 175 H

Remise à niveau si nécessaire : 70 H / Appui à la recherche d'emploi : 21 H

Séquences formatives innovantes complémentaires/coaching /soutien pédagogique : 155 H

Une commande sur le territoire de Pôle Emploi Martigues a été notifiée en décembre 2019 pour l'exercice 2020-21 pour un TP Assistant de Vie aux Familles avec module Domotique, commande de 12 places. Fin de la session le 21 janvier 2021. Résultats obtenus sur les 12 parcours effectués / 100% de réussite aux épreuves pour l'obtention du TP ADVF.

Pour le premier semestre 2021 pas de commande en cours pour notre organisme.

✓ **Atelier spécifique individuel**

Guidance, accompagnement, correction des travaux de fin d'études (thèses, mémoires,...) et de projets d'amélioration dans le cadre de concours professionnels.

Axes de la prestation individuelle :

- Aide au choix du thème,
- Aide à la méthodologie,
- Aide à la rédaction,
- Relecture et correction.

Formatrice expérimentée (30 ans d'ancienneté).

Accompagnements menés à ce jour : projet oral cadre de santé, dossier de validation des acquis, projet d'amélioration, procédures de protocoles spécifiques...

✓ **Atelier spécifique collectif et individuel**

1 – MODULE « METHODOLOGIE DES ÉCRITS PROFESSIONNELS » :

- Les six facteurs de la communication et de leurs fonctions,
- Les techniques de prise de notes,
- Les spécificités des écrits professionnels,
- Lire et traiter un dossier,
- La note d'information,
- Le compte rendu,
- Rédaction du compte rendu,
- La lettre administrative et professionnelle.

Apports théoriques et méthodologiques.

Exercices d'application et mise en situation.

Formatrice expérimentée (30 ans d'ancienneté).

2 – MODULE « APPRENDRE A APPRENDRE »:

Permet de réactiver (ou acquérir) des connaissances et des méthodes qui facilitent l'apprentissage et optimisent un temps de travail souvent réduit par des contraintes professionnelles et familiales.

- Le profil pédagogique,
- Le fonctionnement de la mémoire,
- Les conditions à mettre en œuvre pour une bonne mémorisation,
- Les outils adapter à son profil pédagogique (fiches, fiches-étiquettes, schémas heuristiques, ...)
- Lecture et exploitation des consignes,
- L'évaluation de sa charge de travail,
- La gestion du temps,
- L'organisation de son plan de travail.

✓ **Habilitation Certificat CléA : Evaluation et Certification**

Notre organisme fait partie des organismes adhérents à la Fédération Nationale des UROF habilités nationalement par CERTIF'Pro pour la mise en œuvre de la Certification **CléA** (Socle de Connaissances et de Compétences Professionnelles), réalisation des évaluations initiales/finales et de la formation.

Cléa certifie officiellement que vous possédez une bonne base de connaissances et de compétences dans 7 domaines.

Pour obtenir le Certificat Cléa, vos connaissances et compétences seront évaluées dans 7 domaines, par différentes techniques. Ce n'est pas un examen. Il n'y a pas de classement, ni d'échec : il s'agit simplement de trouver vos points forts et de déterminer vos besoins en formation.

1. S'EXPRIMER EN FRANÇAIS
2. CALCULER, RAISONNER
3. UTILISER UN ORDINATEUR
4. RESPECTER LES REGLES ET TRAVAILLER EN EQUIPE
5. TRAVAILLER SEUL ET PRENDRE DES INITIATIVES
6. AVOIR L'ENVIE D'APPRENDRE
7. MAITRISER LES REGLES DE BASE : HYGIENE, SECURITE, ENVIRONNEMENT

- ✓ **Action "Préparation à l'entrée en formation en institut de formation d'Aide-Soignante(e), d'Auxiliaire de Puériculture ou d'Infirmier(e) financée dans le cadre du Contrat de Ville du Pays de Martigues par le CGET et par le Conseil de Territoire du Pays de Martigues de la Métropole Aix-Marseille Provence – Session 2021/2022.**

Le parcours d'accompagnement de chaque personne s'articulera, autour des modules suivants :

Expression écrite - Mathématiques - Logique – Outils numériques : Un positionnement initial évaluera les besoins de chaque personne pour l'élaboration d'un plan de formation individualisé. Ce module permettra d'acquérir et/ou de consolider un niveau de compétences de base nécessaire à une entrée en formation qualifiante.

Culture générale : Accompagnement à la découverte du domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité.

les dossiers abordés : domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal.

Connaissance de l'environnement socio-professionnel : travail sur les aptitudes professionnelles, les savoir-être et les compétences.

Biologie Humaine / Nutrition : Traitement de chaque thème au programme de la formation visée pour acquérir les bases de connaissances qui seront consolidées lors du parcours diplômant.

Constitution du dossier de candidature :

Travail sur l'expression et la valorisation des motivations et sur l'intérêt du candidat pour la profession.

Préparation du document manuscrit relatant, au choix du candidat, soit une situation personnelle ou professionnelle vécue, soit son projet professionnel en lien avec les attendus de la formation,

- Préparation d'une lettre de motivation manuscrite,
- Elaboration d'un CV.

Préparation à l'entretien devant le jury :

Savoir présenter ses qualités humaines et relationnelles et son projet professionnel. Mises en situation en temps imparti puis compte-rendu, analyse critique.

Action se déroulant d'octobre 2021 à février 2022 pour un effectif de 20 à 25 personnes. (Démarrage de la phase de recrutement en juin 2021).

- ✓ **Formations linguistiques : Apprentissage de la langue française**

1. " Insertion socio-professionnelle par la maîtrise de la langue française " :

Action financée dans le cadre du Contrat de Ville du territoire du Pays de Martigues par le CGET et par le Conseil de Territoire du Pays de Martigues de la Métropole Aix-Marseille Provence.

La maîtrise de la langue française est indispensable à toute démarche d'insertion sociale et professionnelle des personnes qui ne possèdent pas ou peu une langue qui n'est souvent pas la leur.

Cette action propose à des publics chez lesquels sont repérées des difficultés d'apprentissage de la langue française – personnes analphabètes, relevant de l'illettrisme ou du Français Langue Seconde - une réponse personnalisée afin de leur permettre d'acquérir une bonne maîtrise de la langue française et une connaissance de l'environnement local et national, éléments particulièrement importants pour une intégration réussie dans notre société.

Action de proximité, se déroulant sur plusieurs lieux dans les villes de Martigues et Port de Bouc, elle a pour objectif l'autonomisation des personnes à visée d'insertion sociale et professionnelle.

Dispositif en entrée/sortie permanentes. Accueil individualisé des personnes et diagnostic de leur situation au regard de la maîtrise de la langue, apprentissage ou perfectionnement de la langue française dans une logique d'intégration et d'insertion professionnelle, suivi et pédagogie individualisés, utilisation de documents d'apprentissage personnalisés en fonction des besoins de chacun, ajustement des méthodes et outils d'apprentissage au fur et à mesure de la progression pédagogique.

Cette action se déroule de janvier à décembre pour un effectif de 30 personnes.

Lieux d'intervention :

Martigues – Maison de la Formation et de la Jeunesse / Port de Bouc – Maison des services au Public

2. " Lire et écrire, les clés de la réussite "

Action financée dans le cadre du Contrat de Ville du territoire du Pays de Martigues par le CGET et par le Conseil de Territoire du Pays de Martigues de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Apprentissage de la lecture et de l'écriture pour les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville des Villes de Martigues et Port de Bouc à la recherche d'une insertion, orientés par les structures d'accueil, d'information et d'orientation (Mission locale, Pôle Emploi, CAP Emploi, Travailleurs Sociaux RSA) et les lieux d'accueil/d'information au sein des QPV.

Accueil individualisé des personnes et diagnostic de leur situation au regard de la maîtrise de la lecture et de l'écriture, contractualisation des objectifs.

Suivi et pédagogie individualisés, alternance de temps de travail collectif et de temps de travail individuel, utilisation de méthodes d'apprentissage spécifiques et de documents de la vie quotidienne et professionnelle.

Cette action se déroule de janvier à décembre pour un effectif de 12 à 15 personnes.

Lieux d'intervention :

Martigues – Centre Social Jeanne PISTOUN et Jacques MELI / Port de Bouc – CS Fabien MENOT

✓ Formations à la certification " Sauveteur Secouriste du Travail " (SST) et au Maintien Actualisation des Compétences (MAC SST) – Habilitation de l'organisme depuis mars 2018

La certification de sauveteur secouriste du travail (SST) permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à tout individu formé et certifié d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées.

Ainsi certifié, le sauveteur secouriste du travail :

- Intervient sur son lieu de travail pour porter secours à toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise ;
- Met ses compétences en matière de prévention au service de l'entreprise, organisme ou établissement dans lequel il intervient, pour contribuer à la diminution des risques d'atteinte à la santé des salariés.

PRE REQUIS : Aucun

Public : demandeurs d'emploi, salariés, individuels

Financement éligible dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF).

✓ **CERTIFICATION TOSA – Evaluation – Formation - Certification – Habilitation de l'organisme depuis juillet 2019**

La **certification TOSA** (Test On Software Applications) permet la validation de compétences, connaissances et savoir-faire permettant à tout individu formé et certifié d'utiliser efficacement le ou les logiciels de bureautique en situation professionnelle.

Ainsi certifié, l'apprenant peut :

- Attester de son niveau et de ses compétences grâce à cette certification reconnu en France (1ère certification informatique) et à l'international,
- Valoriser ses acquis sur son CV et/ou lors du recrutement ou d'une reconversion professionnelle.

Deux prestations possibles :

- **Parcours 1 = Evaluation + Certification,**
- **Parcours 2 = Evaluation + Préparation à la certification (pour augmenter son niveau) + Certification**

Certification reconnue par la CNCP. Eligible dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF).

✓ **TCF – Test de Connaissance du Français – Centre de passation des épreuves Habilitation de l'organisme depuis octobre 2019**

Le Test de connaissance du français est un test de placement linguistique pour les francophones non natifs. Il est administré par le Centre international d'études pédagogiques du ministère de l'Éducation nationale. Attester de son niveau et de ses compétences grâce à cette certification reconnu en France (1ère certification informatique) et à l'international,

▪ **TCF pour l'accès à la nationalité française (ANF) :**

Public : toute personne étrangère souhaitant acquérir la nationalité française par naturalisation, réintégration ou par déclaration de nationalité à raison de leur mariage avec un conjoint français.

Le TCF pour la demande de naturalisation répond aux nouvelles dispositions introduites par le ministère français de l'intérieur (Décret n° 2019-1507 du 30 décembre 2019 fixant au niveau B1 (épreuves de compréhension et d'expression orales et

▪ **TCF pour la carte de résident en France**

Public : toute personne étrangère de moins de 65 ans sollicitant pour la première fois la délivrance d'une carte de résident de longue durée (valable 10 ans) ou d'une carte portant la mention « résident de longue durée – UE »

Le TCF pour la carte de résident en France répond aux nouvelles dispositions introduites par le ministère français de l'intérieur (Décret no 2016-1456 du 28 octobre 2016 et Arrêté du 21 février 2018) fixant au niveau A2 (épreuves de compréhension et d'expression orales et écrites) le niveau requis en français pour les postulants à l'obtention de la carte de résident de longue durée.

▪ **TCF TOUT PUBLIC**

Le Test de Connaissance du Français est un test de niveau en français langue générale délivré par France Education International (ex CIEP).

Public : il permet à des publics non francophones de faire évaluer et valider leurs connaissances en français, d'une façon simple et rapide. Il fonctionne comme un cliché photographique des compétences linguistiques d'un individu à un moment donné de sa vie et sa validité est de **2 ans**.

Les résultats obtenus au TCF positionnent les candidats sur l'échelle de six niveaux du Conseil de l'Europe* : du niveau A1 au niveau C2.

II - Activités de Bilan, d'Orientation et d'Accompagnement individuel :

✓ *Prestation d'accompagnement : Construire et/ou consolider son parcours professionnel*

Objectif : Permettre de lever les freins à l'emploi et à la formation par une offre d'information et d'accompagnement renforcé.

Public : tout public - **Durée :** Prestation d'une durée moyenne de 8 heures par bénéficiaire.

Contenu et organisation de la formation :

- **Phase 1** / Diagnostic - rendez-vous individuel
 - Exprimer ses besoins, ses attentes, mesurer l'implication et l'engagement nécessaires à la construction de son parcours professionnel, préciser ses disponibilités.
 Le parcours s'engagera ensuite, sur ces thèmes incontournables :
 - L'élargissement des représentations personnelles,
 - L'élargissement des représentations professionnelles,
 - L'émergence du sens, composante et condition irréductible du processus d'élaboration de projet,
- **Phase 2** / Travail personnalisé : des séquences de travail personnalisé, des ateliers collectifs, qui permettent d'outiller les personnes, de leur faire acquérir de nouvelles compétences, d'élargir leur réflexion,
 - Des entretiens individuels, qui permettent de soutenir le travail réalisé lors des séquences individualisées ou lors des démarches extérieures,
- **Phase 3** / Fin de parcours : Bilan-synthèse du parcours réalisé, formalisation du travail effectué et des étapes de réalisation du projet clairement identifiées.

Moyens pédagogiques : 2 conseillers pourront être sollicités (professionnels de l'orientation).

✓ *Bilan de Compétences pour Salariés et demandeurs d'emploi*

Le Bilan de Compétences permet aux demandeurs d'analyser ses compétences professionnelles et personnelles ainsi que ses aptitudes et ses motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation" (art. L900-2 du Code du Travail).

Objectifs :

- Analyser votre parcours professionnel et personnel,
- Identifier des savoirs, compétences, aptitudes et savoir-être, liés au travail, à la formation et à la vie sociale,
- Percevoir des axes de développement professionnel ou personnel tenant compte des réalités économiques et sociales,
- Mobiliser vos atouts dans une argumentation et négociation professionnelle.

Finalité :

- Faciliter les perspectives d'évolution, de reconversion ou de développement personnel,
- Construire un projet professionnel réaliste

Public : salariés, demandeurs d'emploi. **Habilitation ANFH en cours.**

Eligible dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF).

✓ **"SAS Diagnostic Projet" financé par le Conseil Départemental des Bouches du Rhône avec le soutien financier du Fonds Social Européen**

Cette action a pour objectif de définir, avec la personne, un projet de vie et/ou professionnel à partir d'un diagnostic social, personnel et professionnel, permettant :

- d'évaluer les potentialités des bénéficiaires, leurs savoir-faire, leurs capacités,
- de repérer les freins et les difficultés, d'ordre personnel, culturel, familial, professionnel, qui ont jalonné leur parcours,
- d'élaborer les stratégies susceptibles d'améliorer les problématiques rencontrées,
- d'élaborer un projet d'insertion à moyen terme avec un engagement sur l'étape suivante à court terme, dans un cadre d'action très réactif.

D'une durée moyenne de 8 heures, en entretien individuel, le parcours peut être prolongé de 4 heures, après entretien tripartite avec le référent social.

Public : Allocataires du RSA « socle » et leur conjoint, résidant sur le territoire, en difficulté d'opérer des choix ou de concrétiser un projet, volontaires pour s'engager dans une démarche d'investigation personnelle et d'élaboration de projet, et dont le Contrat d'Engagement Réciproque mentionne la nécessité de recourir à cette action.

Nous sommes opérateur sous convention de partenariat avec ETTIC depuis le 13/03/2019 dans le cadre du marché public avec le Conseil Départemental des Bouches du Rhône - lot 6 – Lieu d'exécution Martigues pour la période 2019-2022 pour un volume annuel maximal de 429 heures.

Accompagnement en 2019-2020 : Bénéficiaires

2020-2021 : Bénéficiaires (impact crise sanitaire)

Dernière année d'exécution en cours du 14/03/2021 au 13/03/2022 / en attente AO.

✓ **Prestation formations Courtes AGEFIPH Région PACA et Corse**

Prestation 2 : Construire et valider son projet professionnel

- Identifier, définir et valider (médicalement et par des immersions en entreprise), a minima, 2 projets professionnels, réalistes et réalisables en milieu ordinaire de travail.

Durée : 210 heures au total sur 14 semaines dont 70 à 105 h en entreprise (2 à 3 stages dans des entreprises différentes)

Public : Personnes handicapées âgées de plus de 16 ans, bénéficiaires de l'article L5212-13 du code du travail et titulaires d'un titre en cours de validité ou pouvant justifier d'une demande en cours, se situant dans un parcours visant l'insertion professionnelle en milieu ordinaire de travail, accompagné par un opérateur, demandeurs d'emploi non indemnisés ou demandeurs d'emploi indemnisés bénéficiaires de l'ARE ou de l'ASS, ou titulaires d'un contrat unique d'insertion dès lors que ce contrat constitue une étape du parcours, orienté par un prescripteur Cap emploi, Pôle Emploi, Missions Locales

Le nombre de bénéficiaires par session est fixé au minimum à 6 et au maximum à 12 personnes

Co-prestataire de marchés publics financés par la Délégation régionale PACA Corse de l'AGEFIPH avec ESPACE FORMATION (mandataire) sur le lot 12, pour la période 2016-2019 prolongation sur l'exercice 2020 et 2021.

AO, nouveau Marché « Inclu'Pro Formation Agefiph » Régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse –sorti en décembre 2020, réponse déposée en février 2021, territoire couvert avec Espace Formation, OMI et PFPA, réponse attendue pour fin juin 2021.

Elargissement du public accueilli dans le cadre de l'offre de formation AGEFIPH Inclu'Pro :

- Les bénéficiaires de l'article L5212-13 du code du travail ayant un titre de reconnaissance en cours de validité ou en voie de l'être
- Les demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle Emploi
- Les salariés du secteur privé et public
 - Les employeurs publics (fonction publique d'Etat, Hospitalière ou Territoriale, dont les Centres de Gestion pour ce dernier cas) ayant conclu une **convention avec le FIPHFP** peuvent prescrire directement une action de formation dans le cadre d'Inclu'Pro Formation Agefiph
- Les travailleurs indépendants
- Les exploitants agricoles

- ✓ **"Accompagnement à l'emploi des bénéficiaires du Plan Local d'Insertion et de l'Emploi du Pays de Martigues - lot 3 - 0,5 ETP d'accompagnateur à l'emploi" -Marché Public Métropole Aix-Marseille Provence Conseil de Territoire du Pays de Martigues, sous conventionnement de partenariat avec l'APDL**

L'accompagnateur à l'emploi a pour mission l'accueil et l'accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi reconnus comme public prioritaire du PLIE.

Ses missions sont :

- d'élaborer un diagnostic socio-professionnel précis à l'issue d'une période de sas,
- d'accompagner les adhérents dans leur parcours individualisé vers l'emploi, en définissant avec chaque personne suivie un parcours à étapes et en mobilisant les structures ou mesures adaptées selon les besoins,
- d'être en lien avec les partenaires du territoire et les référents d'étapes de parcours,
- de faciliter le lien avec les entreprises, afin de favoriser la sortie du bénéficiaire sur un emploi durable,
- d'assurer le suivi des parcours sur une durée de 18 mois, et le suivi dans l'emploi, 6 mois après la prise de poste.

L'accompagnateur à l'emploi accompagne un effectif de 50 personnes sur l'année avec un objectif de 13 sorties pour Insertion Professionnelle Réussie.

- ✓ **"Etapes de parcours pour les bénéficiaires du Plan Local d'Insertion et de l'Emploi du Pays de Martigues" - Marché Public Métropole Aix-Marseille Provence - Conseil de Territoire du Pays de Martigues**

Il s'agit de mettre en œuvre pour les bénéficiaires du PLIE des actions développées spécifiquement telles que des prestations de bilan/orientation, des ateliers collectifs de méthodologie et de techniques de recherche d'emploi, des actions de préparation au recrutement et à l'intégration en entreprise : travail sur les savoirs être, l'image de soi, la communication par son image, l'expression de sa motivation, la valorisation de ses atouts..., des actions relatives à la levée des freins périphériques à l'emploi, des actions de formation spécifiques dont une action dédiée à la mobilité.

Chacune des actions proposées est mobilisable au cas par cas par les accompagnateurs à l'emploi des bénéficiaires du PLIE en fonction des besoins et des objectifs individuels repérés.

Marché public en cours 2018 à 2022 – Conseil de Territoire 6 de la Métropole Aix-Marseille Provence.
Fin du Marché 12/03/2022 – En attente AO de la MAMP CT6.

✓ **PREPA SAP - Préparation à l'entrée en contrat d'apprentissage dans le secteur des Services à la Personne – Action portée par SIGMA Formation – Conventonnement sur le territoire pour 2021 de 15 parcours**

OBJECTIFS DE L'ACTION : Le dispositif vise à l'insertion dans l'emploi en apprentissage.

Les étapes du parcours :

- La construction du projet d'apprentissage dans le secteur des SAP en partenariat avec les entreprises jusqu'à la conclusion du contrat,
- Le développement des prés requis relationnels et prés requis métiers nécessaires à l'intégration en entreprise,
- La sécurisation de l'entrée en contrat d'apprentissage par un travail d'accompagnement à la réduction des freins périphériques, facteurs d'abandon.

PUBLIC VISE : Jeunes de 16 à 29 ans et public âgé de plus de 29 ans possédant une RQTH

PARCOURS INDIVIDUALISES : de 15 jours à 3 mois d'accompagnement pour 336 heures maximum

DATES DE MISE EN ŒUVRE : A partir du 19 avril 2021, 1^{ère} information collective le 22/04/21.

MODALITES DE RECRUTEMENT : Informations collectives / Entretiens individuels / contractualisation du parcours individualisé

CONTENU : 5 axes de travail articulés autour de différents modules

1. Axe 1 - Construction du projet professionnel

Définir le projet de recherche d'emploi, enrichir ses candidatures, identifier ses forces et faiblesses. Acquérir les techniques de recherche d'emploi et outiller ses recherches.

2. Axe 2 - Développement des compétences relationnelles et organisationnelles

Améliorer sa communication interpersonnelle dans différentes situations d'emploi : employeurs, collègues, usagers. Techniques d'organisations au travail afin d'améliorer la gestion des priorités, gérer son temps...

3. Axe 3 - Développement des compétences clés

Ateliers de développement des 7 domaines de compétences CLEA parmi lesquelles 1. Communication à l'écrit, Calcul et résolution de problème, communisation numérique...

4. Axe 4 - Découverte des métiers Théorie

Le marché de l'emploi dans le secteur : les situations d'emploi, les caractéristiques employeurs, les différents métiers. Découverte des bases théoriques : besoins de la personne âgée, besoin de la personne handicapée, besoin de l'enfant.

5. Axe 5 - Découverte des métiers Pratique

Les premiers gestes professionnels en situation d'accompagnement des différents moments de la vie quotidienne. Validation du SST

VALIDATIONS PROPOSEES DURANT LE PARCOURS SOCLE :

- Certification CléA (validation des 7 compétences)
- Certification SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

FINANCEMENT : Action financée par l'Etat, dans le cadre du PIC, Plan d'Investissement dans les Compétences

RESULTATS ATTENDUS : 70% de sorties positives en fin de parcours, entrées en apprentissage, en emploi ou en formation